

# Comment promouvoir le dynamisme économique des espaces ruraux ?

## Déclaration du groupe des associations

Trésors naturels, potentiel agronomique, énergies nouvelles, qualité du cadre de vie, les atouts des espaces ruraux ne manquent pas. Pourtant, ces derniers présentent des situations contrastées : en termes de densité de population, d'évolution démographique, de dynamique économique ou industrielle, ou encore d'accès aux services publics.

L'avis examiné aujourd'hui s'inscrit dans un contexte politique doublement incertain. D'une part, il fait écho aux derniers Comités interministériels aux ruralités de mars et septembre 2015 ; ceux-ci ont débouché sur l'annonce de 67 mesures fortes dont on ignore si elles seront toutes financées, en période de restriction budgétaire. D'autre part, il renvoie à la récente réforme territoriale et aux deux risques majeurs que fait naître la création de grandes régions : tout d'abord, l'amplification du drainage d'emplois et d'activité économique des pôles en déclin (et/ou périphériques) vers les pôles en croissance ; ensuite, un effet de lissage des différences au niveau régional, qui dissimulera des situations difficiles au niveau local.

Ces disparités territoriales, les associations et fondations s'emploient à les réduire, partout en France. Dans les lieux isolés ou enclavés, elles se mobilisent contre l'exclusion et la pauvreté, en y conduisant des actions d'aide aux populations en difficulté - personnes âgées, handicapées, chômeurs, familles monoparentales. À travers des activités culturelles et sportives, elles assurent un lien entre les territoires. Elles contribuent pleinement à la vitalité de la ruralité, en organisant la concertation des habitants. Elles mènent des projets éducatifs auprès des jeunes. Elles permettent à de nombreuses familles de partir en vacances et de découvrir sites patrimoniaux ou naturels locaux à des prix abordables.

De très nombreux sujets sont passés en revue par l'avis. Notre groupe souscrit ainsi à toutes les préconisations visant à garantir un meilleur accès aux services publics (ou services au public) :

- concernant l'accès aux soins, faciliter l'installation des médecins et jeunes généralistes, déployer des maisons de santé pluridisciplinaires, encourager les conventions entre CHU et hôpitaux de proximité ;

- en matière d'accès à l'éducation, à la formation et à l'enseignement supérieur pour les jeunes, veiller à la préservation d'un maillage éducatif territorial dès les premiers cycles, et assurer une bonne information et orientation en fonction des attentes exprimées ;
- en matière de transports, l'enjeu est de garantir un maillage resserré du territoire et cela passe par le renforcement des liaisons intercités et des dessertes en zones rurales, mais aussi par la mise en place d'agences locales de la mobilité pour favoriser l'intermodalité et le développement des transports collaboratifs (covoiturage, autopartage, vélos, etc.) ;
- sur le plan de l'accessibilité numérique dans les espaces ruraux, il est urgent d'assurer une couverture en très haut débit de l'ensemble du territoire sans se limiter aux seuls centres-bourgs. Rappelons par ailleurs que l'inclusion numérique induit également un accès matériel aux supports technologiques, mais aussi la capacité de faire bon usage de ces outils ;
- en termes d'accès aux vacances pour tous, les mesures prioritaires visent à soutenir la structuration de la filière du tourisme social et solidaire : par la reconnaissance au niveau européen de son statut de service d'intérêt économique général ; par le rétablissement d'une ligne dédiée dans le budget de l'État (pour aider au financement de la création et de la rénovation de ses établissements) ; enfin, par la possibilité pour toutes les structures agréées de bénéficier d'une réduction du coût du travail et de prêts de long-terme.

Le groupe des associations a voté l'avis.